



SOMMAIRE

| | |
|--|----------|
| 1. Intitulé de la formation | 2 |
| 2. Compétences visées | 2 |
| 3. Objectifs pédagogiques | 2 |
| 4. Objectifs de la formation | 2 |
| 5. Public concerné | 3 |
| 6. Pré requis | 3 |
| 7. Equivalences et passerelles | 3 |
| 8. Suite de parcours et débouchés | 3 |
| 9. Déroulement de la formation | 4 |
| 10. outils et supports pédagogiques fournis et mis à disposition des apprenants | 4 |
| 11. Lieu de la formation | 4 |
| 12. Horaires | 5 |
| 13. Dates des sessions | 5 |
| 14. Durée totale de la formation | 5 |
| 17. Intervenants | 6 |
| 18. Modalités d'inscription | 6 |
| 19. Modalités d'évaluation | 7 |
| 20. Modalités de certification | 8 |
| 21. Tarifs publics | 8 |
| 22. Modalités de financement | 8 |
| 23. Modalités de règlement | 8 |
| 24. Coordonnées des référents | 9 |



Fiche programme formation certifiante en présentiel

« Gestion de la relation humaine par la communication non verbale » (Synergologie®)

1. Intitulé de la formation

Gestion de la relation humaine par la communication non verbale (Synergologie®)

2. Compétences visées

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Connaître les bases fondamentales de la Synergologie
- Comprendre son interlocuteur en interaction à travers son langage corporel.

3. Objectifs pédagogiques

- Repérer les émotions à partir des états corporels.
- Maîtriser les bases du code synergologique
- Utiliser l'information corporelle pour améliorer la relation

4. Objectifs de la formation

- Savoir pratiquer un bon questionnement en fonction des items corporels observés
- Conduire son interlocuteur à livrer de bonnes informations, déceler les non-dits
- Évaluer la cohérence et la congruence entre le mot et le geste
- Savoir adapter sa communication et améliorer la qualité relationnelle de ses échanges en fonction des attitudes corporelles ou des émotions de ses interlocuteurs



5. Public concerné

Métiers des Ressources Humaines, managers, négociateurs, commerciaux, coachs, formateurs, enseignants, personnel de santé ou du domaine de la sécurité et de la justice, tous ceux pour qui la qualité de la relation représente un atout majeur dans leur secteur d'activité.

6. Pré requis

Avant l'entrée en formation

- Avoir un environnement professionnel dans lequel pratiquer la discipline.
- Remplir un questionnaire préalable pour définir les attentes et besoins de l'apprenant ou du commanditaire, à remettre avant l'entrée en formation.

Niveau 1 : aucun pré requis spécifique n'est demandé pour accéder à la formation mais il est conseillé d'avoir un environnement professionnel permettant de mettre en pratique les acquis de la formation.

Niveau 2 : La réussite de l'évaluation de fin du niveau 1 est indispensable pour poursuivre la formation au niveau 2

Niveau 3 : La réussite de l'évaluation de fin du niveau 2 est indispensable pour poursuivre la formation au niveau 2.

7. Equivalences et passerelles

A l'issue de la formation, l'apprenant obtient le diplôme de Synergologue et un numéro d'accréditation (numéro de licence unique) Le diplôme de Synergologue ne correspond à aucun niveau spécifique mais permet de pratiquer la Synergologie. Les accréditations des Synergologues sont enregistrées dans le Registre officiel des Synergologues Européens et contrôlées tous les ans par l'Association Européenne de Synergologie.

8. Suite de parcours et débouchés

Les Synergologues peuvent utiliser les acquis de leur formation en Synergologie en complément d'une activité principale pour renforcer leurs compétences au sein de leurs entreprises. En fonction de leurs projets professionnels ou de reconversion, ils pourront assurer des modules de formation en Synergologie, ou être consultant dans la discipline.



9. Déroulement de la formation

Déroulement du cursus pendant la formation : alternance de théorie et de pratique dans le cadre de l'apprentissage, avec mises en situation (Analyse de vidéos, jeux de rôles filmés, exercices variés).

10. outils et supports pédagogiques fournis et mis à disposition des apprenants

Supports en ligne : entre 2 séances, le participant a accès :

- à une plateforme en ligne de cours à partir de la première séance de formation

Académie en Ligne : [www. https://academie.de.synergologie.institut-synergologie.eu/](https://academie.de.synergologie.institut-synergologie.eu/)

-une base de vidéos à partir de la deuxième séance :

Vidéogramme : <http://table.synergologie.org/>

Supports en format papier : un code synergologique + autres supports pédagogiques de formation seront remis lors des séances par les formateurs.

Accès aux rapports de recherches des synergologues certifiés : pour consultation dans les locaux de l'IES

Mentorat : des synergologues certifiés(mentors) accompagnent les stagiaires de l'IES dans l'élaboration de leurs rapports de recherches qui sera présenté à la fin du niveau 3 pour l'obtention de la certification (en plus des examens écrits finaux)

Chaque apprenant devra apporter son ordinateur portable et ses écouteurs personnels afin de pouvoir réaliser les exercices demandés, notamment les analyses sur les vidéos.

Notre salle de formation dispose de plusieurs prises de courant. Un accès Wi-Fi gratuit et sécurisé est offert dans l'ensemble des locaux.

11. Lieu de la formation

Lieu de formation :
INSTITUT EUROPEEN DE SYNERGOLOGIE
52 rue de Ponthieu
75008 Paris



12. Horaires

Première journée : 9h30-13h00 / 14h00-17h30

Deuxième journée : 8h30-12h00 / 13h00-16h30

Les horaires pour le déjeuner et les pauses seront à déterminer avec le formateur.

13. Dates des sessions

Une session de démarrage par mois (séance 1) hors Juillet et Aout.

Planning des formations disponible sur le site Internet de l'IES.

<https://www.institut-synergologie.eu/calendrier-seance>

Envoi des convocations :

Une convocation sera envoyée à chaque participant par email 1 mois avant chaque séance, puis un rappel sous 48 heures.

La confirmation de présence à chaque séance devra être confirmée au plus tard une semaine avant date de la séance.

Absences :

Toutes les séances doivent être suivies dans l'ordre en intégralité pendant les 2 journées consécutives. En cas d'absence, une séance de remplacement sera proposée dans un autre groupe, en fonction du planning de formation de l'IES et en fonction des places disponibles, avec l'éventualité de ne plus pouvoir réintégrer le groupe de formation initial, ce qui implique de s'adapter aux dates des séances de ce nouveau groupe.

14. Durée totale de la formation

168 heures réparties en 12 *séances présentiels de 14 heures, et sur 3 niveaux de 56h.

Niveau 1 : séances 1 à 4

Niveau 2 : séances 4 à 8

Niveau 3 : séances 9 à 12

*1 séance correspond à 2 journées consécutives par mois (Hors juillet et Aout)

La réussite à un examen à la fin de chaque niveau est indispensable pour accéder au niveau suivant.



15. Nombre de participants par session

Nombre minimum de participants par session de formation :

5 personnes

Nombre maximum de participants par session de formation :

14 personnes

16. Accessibilité aux situations de handicap

Pour toutes nos formations, nous réalisons des études préalables à la formation pour adapter les locaux, les modalités pédagogiques et l'animation de la formation en fonction de la situation de handicap annoncée. De plus en fonction des demandes, nous mettrons tout en œuvre pour nous tourner vers les partenaires spécialisés.

Référent en cas de handicap : Sylvie Rioux,
contact@institut-synergologie.eu -01 55 37 04 04

17. Intervenants

-Philippe Turchet, Fondateur de la Synergologie et Docteur en Sciences du langage

-Sébastien Franki, Synergologue et Directeur Pédagogique.

-Magali Menut, Synergologue, formatrice et consultante RH.

-Khadija Benamar, Synergologue

-Pauline Le Grelle, Synergologue

-Armelle Jacquet, Synergologue, Psychologue clinicienne (neuropsychologue) & psychothérapeute pour le module « Neuropsychologie et Synergologie, impact de la latéralité » au niveau 2

-Pascale Abekhzer, Synergologue, Consultante en communication et conférencière, pour le module « Savoir exprimer sa synergologie » au niveau 3

-Christophe Gaita et Myriam Fontaine, Synergologues, pour le module « Extraversion et Introversiion dans la statue via les chaînes musculaires » au niveau 2

18. Modalités d'inscription

L'inscription est définitivement confirmée après la réception du bulletin d'inscription, du questionnaire préalable des prérequis, et de la réception du règlement intégral du niveau commencé avant l'entrée en formation.



(Ou de la confirmation de prise en charge du financement de la formation par un organisme financeur : solde CPF, Pôle Emploi, Entreprise..)

19. Modalités d'évaluation

Evaluation diagnostic

- Evaluation des besoins et attentes du commanditaire
- Evaluation des besoins et attentes de l'apprenant
- Evaluation des prérequis

Evaluation formative

- Etude de cas
- QCM/Quizz en ligne
- Exercices pratiques
- Mises en situation
- Jeux...

Examen d'évaluation de fin de niveau 1 : réalisation d'un QCM

Examen d'évaluation de fin de niveau 2 : réalisation d'un QCM, d'une épreuve orale (Rapport Interjuges Synergologique) et d'une épreuve écrite.

Un descriptif précis du déroulement de chaque évaluation sera envoyé au début du niveau 2, à partir de la séance 5 ;

Evaluation sommative

Nature de la validation

- Examen de certification à la fin du niveau 3 pour l'obtention du Titre de Synergologue et numéro de licence examens finaux (épreuves écrites) +Rapport de recherches présenté en soutenance à un jury de synergologues

Les modalités d'obtention de chaque examen sont mentionnées dans les Conditions Générales de Vente

Documents d'évaluation

- Feuille d'émargement par demi-journée
- Evaluation « à chaud » envoyée après chaque séance
- Evaluation « à froid » envoyée à la fin de chaque niveau
- Evaluation de l'intervenant
- Enquête satisfaction du commanditaire

Documents remis la fin de chaque niveau :

- Attestation de présence

INSTITUT EUROPÉEN DE SYNERGOLOGIE - Sarl au capital de 20010 €

N° SIRET 41502715000044 | Code APE : 8559A | R.C.S : 415 027 150 PARIS

SIÈGE SOCIAL 52 rue de Ponthieu 75008 PARIS | 01 55 37 04 04 | contact@institut-synergologie.eu

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ enregistrée sous le numéro 1175 56894 75 auprès du Préfet de la région Ile-de-France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État



- Attestation de formation
- Attestation de réussite

20. Modalités de certification

Examens finaux de certification à la fin du niveau 3: épreuves écrites et soutenance d'un rapport de recherches pour obtenir le diplôme de synergologue et un numéro unique d'accréditation (numéro de licence unique)

21. Tarifs publics

TVA non applicable - article 293 B du CGI

Salariés : 1960€ par niveau.

Etudiants et demandeurs d'emploi (Sur présentation d'un justificatif) 1800 € par niveau

Entreprises : 2520€ par niveau

22. Modalités de financement

Notre formation est éligible au financement CPF (Compte Professionnel de Formation) sur la plateforme **moncompteformation** :

<https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/>

Le financement par un organisme financeur peut être possible (FIFPL, POLE EMPLOI, AGEFICE...) Dans ce cas, l'apprenant s'engage à faire sa demande de prise

en charge auprès de son tiers payeur dans les délais imposés par celui-ci. Il s'acquittera de tout ou partie du coût de la formation mentionné sur sa convention de formation en cas de couverture partielle ou de refus de prise en charge par le tiers payeur.

23. Modalités de règlement

Les factures sont transmises par voie électronique au format PDF, au plus tard 5 jours avant le début de chaque niveau. En cas de refus du client, la facture sera envoyée par voie postale. Le paiement a lieu à réception de la facture. Aucun escompte ne pourra être accordé en cas de règlement anticipé.

En cas de financement par un organisme financeur (Pôle Emploi, solde CPF, Région...), il appartient au Client d'effectuer la demande de prise en **charge avant le début de la formation** auprès de celui-ci.

Tout niveau commencé est dû.



L'inscription devient définitive à la double condition cumulative de la signature du bulletin d'inscription et de la réception du paiement intégral du niveau commencé, soit 4 chèques aux montants correspondant aux 4 échéances mentionnées sur la grille tarifaire en vigueur, libellés à l'ordre de l'Institut Européen de Synergologie.

Le règlement des formations des participants résidant à l'étranger pourra s'effectuer par virement bancaire.

24. Coordonnées des référents

Référent pédagogique : Sébastien Franki, Directeur de l'IES et Responsable pédagogique.

contact@institut-synergologie.eu

Référente administratif et en cas de handicap : Sylvie Rioux, Responsable administrative.

contact@institut-synergologie.eu -01 55 37 04 04